



JUIN 2023  
n°6

Journal  
D'information  
de la  
Commune



Daniel PARÉDÉ  
Maire de Beaufort

### QU'ELLES SONT BELLES CES FAÇADES!

C'est l'appréciation unanime concernant la restauration des murs extérieurs de l'ancienne école.

Pourtant ce n'était pas gagné lorsque les artisans locaux, tels

des archéologues, ont donné les premiers coups de marteau sur le vieux crépis. Pourrait-on conserver et mettre en valeur les matériaux nobles de la construction d'origine ? Rapidement, nous avons compris que oui.



Les professionnels ont alors mis en œuvre leurs compétences pour amener un nouvel éclat au centre du village avec ces murs à la toulousaine et la rénovation des façades de la salle des fêtes.

Ces travaux ont été financés par :

- Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne à hauteur de 35 %
- L'État à hauteur de 20 %
- La Communauté de Communes Coeur de Garonne à hauteur de 25 %
- La Commune de Beaufort à hauteur de 20 %

Comme nous nous y étions engagés, nous continuons la restauration et la mise en valeur du patrimoine communal.

Les prochaines étapes concerneront : le jardin du figuier, les abords du Monument aux morts et les menuiseries de la façade de la salle des fêtes.

Notre devise reste : bien vivre dans un cadre harmonieux... mais aussi festif.

**Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite à toutes et à tous un bel été 2023 à Beaufort.**

#### Mairie de BEAUFORT

69 place du 19 mars 1962 (31370)

TEL : 05 61 91 80 04  
mairiebeaufort@orange.fr

Découvrez toutes nos actualités sur :  
[www.mairie-beaufort31.fr](http://www.mairie-beaufort31.fr)

**Directeur de la publication:** Daniel PARÉDÉ

#### Comité de rédaction:

Élisabeth APHATIE, Myriam DUPUY, Christine FERRÉ  
Sophie MESSEAN

**Mise en page:** Élisabeth APHATIE

**Conception graphique:** Christine FERRÉ

IPNS: ne pas jeter sur la voie publique





# ..... JOURNÉE CITOYENNE 2023

## encore un grand succès!

Nous étions 68 Beaufortais(es) à œuvrer tout au long du samedi 13 mai. Nous nous sommes relayés sur 8 ateliers différents afin d'entretenir et d'embellir notre village. Cette année, les enfants étaient à l'honneur. Ils ont participé avec enthousiasme à différents ateliers. Cette journée, sous le signe de la bonne humeur, nous a permis de partager nos compétences pour le bien de tous.

*Les artistes en herbes se concentrent sur la réalisation de cendriers d'extérieur, merci aux fumeurs d'y faire honneur !!*



*Il faut parfois tirer la langue pour donner le meilleur de soi-même !!  
Ici construction de la maison des insectes*



*À chacun son métier, à chacun son outil !!!*



**Merci à tous ceux qui revenaient pour la deuxième fois et merci à tous les nouveaux venus.  
À l'année prochaine !!!**

## .....*Dans notre village*

- Pour la tranquillité de tous, un arrêté municipal sera prochainement pris pour interdire les véhicules motorisés sur les chemins non carrossés
- En parallèle aux travaux en cours et à venir, nous allons préparer deux appels d'offres:
  1. Travaux d'aménagement du bâtiment situé à l'arrière de la salle des fêtes
  2. Auprès de promoteurs immobiliers pour réaliser des appartements en lieu et place du chai.
- La tarification incitative a débuté le 1er janvier. Le décompte des dépôts est comptabilisé depuis le 2 mai. Vous recevrez prochainement votre 1ère facture. Pour cette année, elle sera composée uniquement de la part fixe (abonnement et forfait de consommation). En 2024, vous aurez une ligne supplémentaire, avec la part variable de votre consommation de l'année 2023. Quelques incivilités subsistent: lorsque des dépôts sont constatés au pied des containers, la déchetterie est sollicitée pour les récupérer. Au delà de l'aspect visuel désagréable à l'entrée du village, cette opération génère des surcoûts importants.

*Merci à tous de faire preuve de civisme en respectant les consignes.*

### **Bravo !**

Par rapport à 2022, cette année, entre janvier et mars 2023, nous avons jeté:

417 tonnes d'ordures ménagères résiduelles en moins  
83 tonnes de tri en plus

(chiffre global 3CG sur les 48 communes)



## .....*Déjà trois ans*

Oui, cela fait déjà trois ans que vous nous avez accordé votre confiance. L'occasion pour nous de faire un premier bilan, lors d'une réunion publique qui s'est déroulée le 17 mars dernier. L'ensemble du Conseil Municipal a fait le point sur les réalisations déjà effectuées et sur les projets pour les trois prochaines années. Puis ce fut un moment de discussion durant lequel les administrés de Beaufort ont pu communiquer avec l'ensemble du Conseil Municipal sur des sujets essentiels tels que les finances, les travaux réalisés et à venir et les animations de notre commune.

La réunion s'est terminée par un moment de convivialité, permettant à chacun de prolonger ces échanges.

***Le Conseil Municipal et le Maire remercient l'ensemble des participants.***





## ..... Portrait

### La ferme du Noble: bientôt une bière beaufortaise!

Thibaut Debray, Céline et leurs deux enfants se sont installés sur la commune de Beaufort en Aout 2021. Ils ont acheté la ferme de Maryse Becanne.

Toute la famille a rapidement pris ses marques et s'est investi dans la vie du village : comité des fêtes, journée citoyenne, événements festifs.

« Je suis en reconversion professionnelle: j'étais ingénieur et j'ai souhaité m'orienter vers un cadre professionnel qui allie mon envie de vivre à la campagne pour y travailler la terre, et mon intérêt pour la bière.

J'ai commencé à brasser de la bière il y a 6 ans. Depuis un an, je brasse occasionnellement pour des événements à la brasserie « Court circuit » de Lahage.

Je produis de l'orge sur mes terres et des travaux d'aménagement de la future brasserie dans l'ancienne étable sont en cours. Nous y proposerons de la vente à emporter ».

L'inauguration de la brasserie est prévue au printemps / été de l'année prochaine.



Venez déguster la production de Thibaut lors de notre prochaine fête locale, au bar à la pression et en bouteille lors du marché gourmand

Retrouvez toute l'actualité de Thibaut sur Instagram : [#fermebrasserienoble](#)

### RELAIS PETITE ENFANCE SAVES

Le relais petite enfance (RPE) est un lieu d'information de proximité, de rencontres et d'échanges pour les parents et les professionnels de l'accueil à domicile.

Il informe les parents et les assistants maternels sur les disponibilités, les contrats et les démarches administratives inhérentes à l'accueil d'enfant et soutient les assistants maternels et les gardes à domicile dans leur pratique professionnelle.

Siège : rue du stade à Rieumes

Permanences :

Accueil téléphonique ou sur rendez-vous:

le lundi (14h-18h), mardi (14h-17h), mercredi (14h-16h) et vendredi(14h-17h)

Une assistante maternelle agréée à Beaufort:

Ludivine Cossart: 06 32 05 50 00

Le saviez-vous?